



MÉTROPOLE DE LYON

VILLE DE VAULX-EN-VELIN

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Chère collègue, cher collègue,

Suite à la parution du décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que l'élection des délégués sénatoriaux aura lieu le :

VENDREDI 5 JUIN 2026 À 17H30
en
Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville

Vous trouverez joint à la présente :

- le décret 2026-301 du 21 avril 2026,
- la circulaire du 11 mai 2026 « Elections sénatoriales 2026 – réunion des conseils municipaux du 5 juin 2026 pour la désignation des délégués et suppléants »,
- l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 relatif au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Je remercie les conseillers souhaitant donner pouvoir de bien vouloir m'en informer avant la date de tenue de la séance concernée à l'adresse : conseilmunicipal@mairie-vauxenvelin.fr.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaux-en-Velin, 29 mai 2026

Le Maire

Abdelkader LAHMAR



Toute correspondance doit être adressée à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - Place de la Nation
CS 40002 - 69518 Vaux-en-Velin Cedex

Tel : 04 72 04 80 80 - www.vaux-en-velin.net